

Écrit par le 22 juillet 2024

(Vidéo) Insee : Elèves de 6e en 2007, qu'êtes-vous devenus ?



L'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) organise une étude pour savoir ce que sont devenus les élèves de 6e en 2007. Le parcours scolaire et l'insertion professionnelle de cette année concernent 35 000 jeunes. Objectif ? Comprendre la situation de cette génération.

En 2015

En 2015, 8 ans après leur entrée en 6e en 2007, qu'étaient-ils devenus ? Près de 45% d'entre-eux entamaient, alors, des études supérieures ; 30% restaient scolarisés dans le secondaire ; 25 % avaient quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école.

Etudes supérieures

Parmi ceux qui suivaient des études supérieures, un peu plus d'un sur dix occupaient un emploi ; dans la moitié des cas, cet emploi était lié à leur formation en apprentissage ou stage. Pour ceux qui avaient déjà

Ecrit par le 22 juillet 2024

arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi étaient difficiles : seuls 37% occupaient un emploi, le plus souvent temporaire : contrat à durée déterminée et intérim. Les trois quarts vivaient encore chez leurs parents, même quand ils avaient un emploi.

Dans le détail

Vous êtes entré en 6e en 2007. Votre situation intéresse l'Insee qui vous demandera si vous suivez-vous encore des études ? Si vous travaillez, quel emploi occupez-vous ? Si vous ne travaillez pas, recherchez-vous un emploi ? Votre famille vous aide-t-elle financièrement ? Vivez-vous encore chez vos parents ? Si non, assumez-vous vos frais de logement ? Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

Pourquoi répondre ?

En répondant à ces questions, vous permettrez à l'Insee de dessiner au plus près l'« Entrée dans la vie adulte » des jeunes. L'enquête se déroule chaque année jusqu'en 2023. Cette année, la collecte a lieu du 1er mars au 7 juillet 2021.

Suivre les parcours scolaires et l'insertion professionnelle

L'Éducation nationale a suivi le parcours scolaire d'un panel de 35 000 élèves depuis leur entrée en 6e en 2007. En 2014, une grande partie d'entre eux passaient le baccalauréat. Ils ont ensuite pris des chemins différents. Certains poursuivent leurs études, d'autres sont entrés dans la vie active. Pour suivre le parcours de ces jeunes jusqu'en 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Insee prennent le relais. Le premier interroge les jeunes étudiants du supérieur ; l'Insee, ceux qui sont sortis du système scolaire.

Scolarité et devenir

L'enquête Eva collecte des informations qui ont trait à la fois au parcours d'études des jeunes et à leur insertion professionnelle. Elle permet ainsi d'éclairer la relation complexe entre scolarité et devenir au cours des premières années de la vie adulte : stabilité de l'emploi, autonomie...

Les infos pratiques

Si vous êtes enquêté(e) par l'Insee, vous recevrez un courrier postal vous informant du démarrage de l'enquête au 1er mars 2021. Ce premier courrier vous invitera à répondre par internet, en vous connectant sur notre portail sécurisé à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui figurent dans ce courrier.

<http://enquete-entree-vie-adulte.insee.fr>

Ecrit par le 22 juillet 2024

37,6% dans leur département de naissance

Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), en 2018, 37,6% des Vauclusiens se sont mariés dans leur département de naissance. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 42,4%.

Dans la région Provence-Alpes- Côte d'Azur c'est dans le département des Bouches- du-Rhône (46,7%) que l'on se marie le plus dans son département d'origine. A l'inverse, c'est dans les Alpes-de-Haute-Provence (25,8%) que l'on trouve la plus petite part de personnes mariées dans leur département de naissance. Arrivent ensuite les Hautes-Alpes (29,1%), le Var (31,2%) et les Alpes-Maritimes (36%). Chez nos voisins, cette part s'élève à 24,5% en Ardèche, 32,9% dans le Gard et 34,6% dans la Drôme.

Si l'on ramène ce ratio à l'échelle communale, c'est dans les Alpes-Maritimes (12,3%) que se situe la part la plus forte des personnes mariées dans leur commune de naissance. Suivent le Vaucluse (8,4%), les Hautes-Alpes (8%), le Var (7,8%), la Drôme (7,7%), le Gard (7,3%), les Alpes-de-Haute- Provence (5,2%), les Bouches-du- Rhône (5,1%) et l'Ardèche (4,1%). A titre de comparaison, la moyenne nationale s'élève à 7,5%.